**RCF Emission Consom’acteurs**

**Enregistrement du 29 septembre 2024 à 10 h**

**sur la thématique « *Les dépenses liées aux animaux de compagnie »***

**Daniel Joly, Référent environnement**

**et bénévole à l’UFC-Que choisir Doubs-T.Belfort**

L’animal de compagnie est un fait de société : 6 Français sur 10 possèdent au moins un chien, un chat, un oiseau, des poissons et/ou un NAC, un de ces nouveaux animaux de compagnie (putois, furet, rat, lézard, serpent, araignée, j’en passe et des plus originaux...). Au total, la France compte 75 millions de compagnons à poils, plumes ou écailles : 7 millions et demi de chiens, 13 millions de chats, 30 millions de poissons. Tout ce beau monde doit être acheté, nourri, soigné et cela peut coûter fort cher.

**Les dépenses liées à l’achat**

Acheter un animal chez un éleveur nécessite un portefeuille bien garni, surtout s’il s’agit d’un animal de race : le mode se situe vers 1000 euros, mais certains peuvent coûter plus de 2500 euros. Si vous ne voulez pas dépenser de telles sommes, rapprochez-vous d’un refuge-SPA qui vous demandera environ 300 euros pour un chien et moins de 200 euros pour un chat, frais de stérilisation compris. Les particuliers proposent aussi des animaux via les réseaux sociaux, gratuitement, ou à bas prix mais attention aux arnaques : certains individus sans scrupule vous feront payer des frais et disparaîtront sans laisser d’adresse ni d’animal. Bon à savoir, les animaleries n’ont plus le droit de vendre chien ou chat depuis janvier 2024.

En plus de l’achat, les coûts de départ varient ici encore selon l’animal et votre budget. Dans tous les cas, il y a des frais incompressibles. Vous devrez d’abord débourser 150 euros pour les vaccins, sauf si l’animal a été acquis à la SPA et une soixantaine de plus pour le tatouage ou la puce électronique, obligatoire. Il vous faudra aussi acquérir divers objets importants tels que la laisse ou le collier, la gamelle, la caisse de transport. Il vous en coûtera au bas mot 250 euros pour chat et chien, beaucoup plus si vous souhaitez gâter félix ou milou. Moins indispensables, le couchage, le manteau ou les jouets peuvent cependant être utiles.

Le total de ces dépenses se monte en moyenne à 1500 euros, 600 euros si vous passez par la SPA.

**Les frais annuels ne sont pas donnés non plus**

Le coût annuel pour la nourriture dépend du type d’animal, de la marque et du lieu d’achat des aliments. Pour un chat, la nourriture coûtera en moyenne 500 euros tandis que, pour un chien, ce montant varie en fonction de la taille de l'animal : de 200 euros pour un tout petit chien à près de 900 euros pour un grand chien. Pour le chat, pensez aussi à la litière : 150 euros annuels.

**Coûts annuels liés à la santé**

A l’alimentation s’ajoutent environ 300 euros au moins par an pour la visite chez le vétérinaire qui établira un bilan de santé, les vaccins et les antiparasitaires. D’autres frais peuvent s’ajouter : le toilettage par exemple (compter entre 50 et 100 euro la séance en moyenne).

**Décès**

Votre animal est mort, que faire de sa dépouille ? Selon la loi, les animaux de compagnie doivent être incinérés. Pour ce faire, vous contactez directement un crématorium animalier ou vous passez par l’intermédiaire de votre vétérinaire. Il vous en coûtera jusqu'à 160€ pour une incinération collective et jusqu’à 300€ pour une incinération individuelle qui vous offre la possibilité de conserver les cendres. Vous pouvez également enterrer votre animal dans un cimetière animalier. Ces services étant payants, n’hésitez pas à vous rapprocher des professionnels compétents pour en établir le coût.

Attention ! jeter la dépouille d'un animal dans une poubelle, un égout ou tout autre lieu est interdit et peut être puni d'une amende de 3 750 €. Même si cela se fait couramment à la campagne, il est également interdit d'enterrer soi-même un animal, notamment dans son jardin.

Outre les coûts financiers qui viennent d’être détaillés, il faut prendre en compte la responsabilité et l’engagement nécessaires pour s’occuper de son animal sur une longue période, entre 10 et 20 ans. L’acte d’adoption doit être mûrement réfléchi car il engage votre responsabilité. Ce sera le thème de ma prochaine chronique.

Merci de votre attention.